

Saint André de Lidon

Bulletin municipal N°27



Printemps Eté 2017

www.saint-andre-de-lidon.fr

Infos pratiques

MAIRIE

05 46 90 08 15 Fax 05 46 94 29 38
Courriel : st.andre.de.lidon@mairie17.com
Ouverture du secrétariat du lundi au vendredi de 13h30 à 18h

Permanences des élus

Alain PUYON : mardi, mercredi, jeudi
Dominique DEWOST : lundi
Eric BUJARD : vendredi

LA POSTE

Levée du courrier : 11h

Accueil : Florence 05 46 90 04 40
GEMOZAC : 05 46 94 21 79

Ouverture
des services du guichet
tous les jours
de 9h à 12h20
sauf mercredi et dimanche

LES COMMERCES

Alimentation Tabac Presse VIVAL Changement de propriétaire

M. Cedric ADAM
05 46 90 06 93
À partir du 15 mai
7h30-13h et 15h30-19h30
Tous les jours
sauf dimanche après-midi

Garage Mécanique automobiles et machines agricoles

Motoculture de Plaisance
M GOULEVANT 05 46 90 08 09

Coiffure COULEURS TENDANCES Nouvelle adresse :

Place du 18 juin
DELPHINE 05 46 92 27 48

Boulangerie Pâtisserie « Aux Gourmandises de Margaux »

M et Mme CHOLLET
05 46 90 09 30

Coiffure Esthétique Mouna SOULLARD Le Chaillaud 07



Où se loger à Saint-André?

Gites ruraux :

JJ BUJARD 05 46 90 05 11
MC FELIS 05 46 90 29 91
Daniel FILHO 05 46 94 12 51
Jeannine GRAND 05 46 90 08 37
JM LARTEAU 05 46 94 54 28
La SERPAUDERIE 09 78 04 96 89

Pour plus d'infos :

OFFICE DE TOURISME COZES

05 46 90 80 82

Campings

Chez Ménard
05 46 90 09 40
Vacances Saint Jacques
05 46 90 11 05

Locations saisonnières

<https://www.airbnb.fr/>

- Le Clos Saint-André
- Holiday Farmhouse

LES ASSISTANTES MATERNELLES AGREES



Nadia BEAUBEAU 30 route du moulin de la Foy	06 47 98 46 94
Karine CRESPIEN 10 route de Thaims Le Chaillaud	05 46 97 60 44
Emmanuelle DOYEN 28 route du moulin de la Foy	05 46 94 13 84
Emilie LAPELLETERIE 17 imp. du petit bois	05 46 92 13 89
Séverine LUCAS 5 rue de la Bertauderie	05 79 88 00 20
Stéphanie POUZAUD 3 bis rue de Chez Boissards	06 88 45 80 70
Sophie RAMBAUD 5, rue du moulin rouge	05 46 74 79 90
Amandine SAEZ 3 Lotissement La Cour du Bois	07 70 71 65 37
	09 82 51 11 65
	05 46 92 02 17
	06 59 00 12 78

DECHETTERIE

Du 1 avril au 30 septembre

Ouverture le samedi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 18h30
Les autres jours de 9h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00

Fermeture le dimanche, les jours fériés, le mercredi à Montpellier, le mardi à Gémozac
Ramassage des ordures ménagères chaque lundi matin
Apport volontaire du verre et du papier dans 3 sites :
Stade - Moulin du Pas - Camping Ménard

GENDARMERIE

GEMOZAC
38 avenue de la Victoire
Jours d'ouverture vendredi mercredi et vendredi en matinée

COZES
24 rte de Royan
Jours d'ouverture mardi jeudi et samedi en matinée

EN CAS D'URGENCE

Pompiers 18
Gendarmerie 17
SAMU 15
Hôpital de Saintes 05 46 92 76 76
Hôpital de Royan 05 46 39 52 52
Anti-poison 05 56 96 40 80

Enfance maltraitée 119
Accueil sans-abri 115
EDF 08 10 33 32 17
Service des Eaux
RESE 05 46 96 91 06
SPA de SAINTES 05 46 93 47 65

Etat civil octobre 2016 à avril 2017

Naissances

DEGABRIEL Emma 16 décembre 2016	
FAVRE Léa	11 janvier 2017
HELFRID Elsa	17 février 2017
GENET Maxime	17 avril 2017
JACQUES Arthur	6 janvier 2017
MAUCOURT Lenaïc	15 avril 2017
MESSALHI SEGUIN Johanna	13 janvier 2017
MOREAU Evan	13 janvier 2017

Mariages

GENET Jérémy et MORIN Marine	7 janvier 2017
------------------------------	----------------

Décès

BONAMY Olivier	11 février 2017
BROCHARD Odette	5 décembre 2016
HOVETTE Jean-François	14 décembre 2016
RATEAU Yvonne veuve CHOLLET	22 février 2017
ROY Jacqueline	10 janvier 2017
THOMAS Claude	8 mars 2017

Avril 2017 N°27

Bulletin municipal de Saint-André

Sommaire

La vie municipale

Le mot du Maire	p.3
Comptes-rendus séances	
Conseil Municipal	p.4à7
Etat civil	p.2
Ateliers périscolaires	p.8
Projet « La Martière »	p.7
CCAS	p.10à11
Tarifs location salles	p.11
Bourse à l'enfance	p.20

La vie locale

Retour en images	p.12à13
Agenda manifestations	p.19
Téléthon	p.9
Visite du soir	p.17

La vie associative

L'U S L	p.14à15
Drôles2Mômes	p.16
L'ACCA	p.16
Le Musée	p.16 & 18
Le club photo	p.18
L'A S C lidonnaise	p.18
Tennis Canoë Kayak	p.18
Art & culture de loisir	p.19

Infos pratiques

p.2

Responsable de la Publication :

Alain Puyon

Comité de Rédaction :

Alain Puyon

Nicole Maurin

Agnès Henniquau

Dominique Dewost

Virginie Ragonnaud

Roland Chevallier

Willy Bony

Réalisation et impression

Mairie de St André de Lidon

Courriel :

st.andre.de.lidon@mairie17.com

N° de dépôt légal

Ce numéro a été imprimé à 500 exemplaires Il est distribué gratuitement à tous les foyers de ST ANDRE DE LIDON.

Des exemplaires supplémentaires sont disponibles en Mairie

Le mot du Maire

A l'image de 2015, l'année 2016 fut particulièrement agitée autour du projet de fusion de notre intercommunalité de Gémozac avec celle de Saint-Porchaire au travers de la commune de Saint-Romain de Benet.

Actuellement, on observe un calme plutôt rassurant puisque Monsieur le Préfet doit retirer son arrêté de fusion suite à la décision du tribunal administratif de Poitiers.

Notre intercommunalité va pouvoir poursuivre son chemin encore quelque temps, temps de réflexion à mettre à profit autour d'un protocole d'accord entre la CDC de Saintes et les CDC de Saint-Porchaire et de Gémozac, qui peut nous conduire jusqu'à fin 2019.

Je me permets d'attirer l'attention des administrés qui bénéficient de terrains constructibles sans aucune construction, ni de permis de construire en cours.

Le SCOT (schéma de cohérence territoriale) de la Saintonge Romane va prochainement être mis en vigueur. Il aura pour effet de réduire considérablement les zones constructibles de notre PLU (Plan local d'urbanisme).

Pour vos futurs projets, je vous invite à prendre contact avec les services de la mairie.

Comme vous avez pu l'observer, nous sommes toujours très vigilants sur l'évolution de notre groupe scolaire en regroupement avec Montpellier de Médillan. C'est pourquoi nous créons, à proximité de l'école, un lotissement de 5 parcelles et 3 logements locatifs pour accueillir de jeunes parents.

L'école est un des poumons de la Commune ; ne l'oublions pas !

Enfin le poids trop lourd des baisses de dotations nous conduit en 2017 à réajuster notre fiscalité d'une façon raisonnable sans atteindre la valeur médiane des taux pratiqués dans les communes voisines de notre intercommunalité.

Dans ce nouveau numéro, vous pouvez découvrir les activités qu'animent les bénévoles au sein des associations. Bénévoles que je salue et encourage pour leur dévouement, ne manquez pas de les rejoindre.

A toutes et à tous, nous vous souhaitons un très bon été.

Alain PUYON

Les séances du Conseil Municipal

SEANCE DU 11 Octobre 2016 (10 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

1-1 - Le projet d'aménagement « rue des écoles ».

- Depuis août 2016, la Commune est propriétaire de l'ensemble immobilier du 21, rue des Ecoles. Cet investissement a pour objectif à proximité du centre-bourg, de soutenir les services publics (école, agence postale) ainsi que les commerces.

Avant d'engager les travaux, le Conseil s'est prononcé favorablement sur le dépôt des autorisations d'urbanisme.

Elles portent sur :

- Le permis démolir de l'atelier de peinture et d'une partie du garage
 - La déclaration préalable de modifications d'ouvertures pour le logement côté rue des Ecoles
 - Le permis de construire pour transformer les dépendances en deux logements locatifs
- Choix du cabinet Barraud-Guillemet pour établir le permis d'aménager de 5 parcelles. Le montant des prestations s'élève à 8 1760 € TTC.
 - Autorisation pour le dépôt d'une demande de subventions auprès du Conseil départemental au titre du programme de fonds d'aide à l'habitat locatif public à loyer libre en milieu rural.
L'aide attendue peut atteindre 25 % du montant des travaux avec un plafond de 70 000 €.

1-2 Eclairage public « Chemin des Asperges »

- Accord sur le devis SDEER pour la pose de 2 candélabres d'un montant de 4 540,70 € dont 50 % est pris en charge par le SDEER et le remboursement du solde par la Commune en cinq annuités sans intérêt ni frais.

1-3 - Adhésion à la fondation du Patrimoine pour un montant de 100 €/an au regard des actions menées notamment pour le soutien aux projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif bâti, mobilier ou naturel.

2 – AUTRES SUJETS ÉVOQUÉS

- Le Préfet, en date du 20 septembre 2016, a prononcé l'arrêté de fusion entre les communautés de communes Charente Arnoult Cœur de Saintonge et celle de Gémovac, étendue à la commune de Saint-Romain de Benet.
Les CDC se sont prononcées favorablement à l'exception de Saint-Romain de Benet.
- LA SARL FREYMAN, qui occupe en centre bourg, le local communal boucherie, a déposé son préavis de départ pour fin mars 2017.
- Le projet de modification simplifiée du PLU concernant la construction de bâtiments mesurés sur la base de loisirs près de la Seudre, sera mis à la disposition du public du 18 octobre au 18 novembre 2016 en mairie.

SEANCE DU 29 novembre (10 conseillers présents)

1 – INTERCOMMUNALITÉ

L'arrêté de fusion du Préfet est suspendu par décision du tribunal administratif de Poitiers.

Prise en charge par la CDC de Gémovac de la participation de St-André au projet d'extension et de restructuration du collège « Les Vieilles Vignes » à Cozes.

2 – URBANISME

Eric BUJARD rend compte des éléments présentés lors de la commission bâtiments tenue le 23 novembre 2016.

- Les travaux réalisés portent sur :
 - Salle du conseil
 - o Changement des radiateurs et des stores (2 863 €)
 - Salle des associations
 - o Remplacement de la porte principale (4 124 €)
 - Logement n°2 presbytère
 - o Remise en état + changement des radiateurs (1 558 €)
 - Logement 11 rue des écoles
 - o Achèvement + mise en location le 1^{er} juillet 2016
 - o Coût au m² = 477 € hors main d'œuvre
 - Ecole et agence postale
 - o Mise en sécurité électrique
- Acquisition foncière pour 120 000 € des biens des conjoints Large au 21 rue des écoles composés de 290 m² de bâtiments et 4 943 m² de terrain.

Les séances du Conseil Municipal

Le projet sur les conseils du CAUE et de la SEMDAS est proposé comme suit :

- Bâti : réhabilitation de la maison d'habitation (logement 1 = T3 de 100 m²) + création de 2 logements (logement n°2 = T3 de 75 m² et logement n°3 = T4 de 115 m²).
Estimatif SEMDAS (entre 950 € et 1 300 €/m²)
- Terrain = création d'un petit lotissement (estimatif SEMDAS = 97 868 €)
- Opération nouveau quartier
 - Réhabilitation du logement 1 = T3 = 100 m²
Estimatif des travaux = 53 240 € TTC (entreprise = 29 566 € + achat = 23 674 €) Les employés seront associés.
 - Choix d'un architecte pour la création des deux logements T3 et T4 au 1^{er} semestre 2017
 - Choix du géomètre Barrault-Guillemet avec l'objectif d'avril 2017 pour obtenir le permis d'aménager et permettre la mise en vente des parcelles
 - Création de places de parking pour faciliter l'accès de l'école primaire

3 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- La modification simplifiée du PLU n°2 portant sur le secteur Nli à savoir : sont autorisées les constructions et les installations liées ou nécessaires aux activités sportives ou de loisirs de plein air, à condition de ne pas compromettre l'équilibre des espaces naturels concernés, la qualité des paysages et que les aménagements ne comportent que des ouvrages limités.
- Le dépôt auprès du Conseil départemental du dossier d'aide sur la réhabilitation du logement n°1 au 21 rue des écoles ; subvention pouvant atteindre 25 % de 70 000 €.
- Accord du Conseil départemental pour la réfection de la voirie du Moulin Rouge à hauteur de 40 % du montant des travaux de 36 408 €.
- Le choix du Syndicat Mixte départemental de la Voirie pour mener à bien la mission d'ingénierie concernant l'aménagement du quartier autour de l'église ; dernière phase de l'aménagement du bourg des voies communales.
Coût de la mission = 12 725 €
- Approbation du devis SDEER pour préparer le réseau d'éclairage public en vue de poser un candélabre au Charpreau auprès de nouvelles constructions.
Montant des travaux = 480 € dont 50 % pris en charge par le SDEER.
- Allocation de 75 € par association pour ESAT de Gémozac, Maison familiale des Cravans, Prévention routière et Jeunes sapeurs-pompiers.

SEANCE DU 17 janvier (12 conseillers présents)

1 – DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

- Renouvellement pour une durée de 4 ans (2017-2020) du contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers encourus à l'égard du personnel communal en cas de décès, d'invalidité, d'incapacité et accidents imputables ou non au service.
Le candidat retenu est Générali et le courtier d'assurance Sofaxis
 - Agents titulaires affiliés à la CNRACL = 6,20 %
 - Agents titulaires non affiliés à la CNRACL = 1,10 %
- Accord sur le montant du devis de l'Unima de 22 630 € pour l'étude du schéma directeur des eaux pluviales de la Commune. Il est financé par l'Agence Adour Garonne à hauteur de 50 %. De plus un complément de subvention auprès du Département sera sollicité à hauteur de 30 %.
- La demande de renouvellement de la ligne de trésorerie auprès du Crédit Agricole pour pallier les besoins en trésorerie.
- Désignation du responsable sécurité commune = Alain PUYON.

2 – POINT D'AVANCEMENT DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU LOGEMENT N°1 RUE DES ÉCOLES

Monsieur le Maire dresse le bilan de l'avancement des travaux, dont l'objectif final est juin 2017.

- Tous les travaux d'élargissement, de fermeture des portes, fenêtres sont réalisés
- Pose des écoulements des eaux usées en cours
- Plateforme du sol prévue fin janvier
- Raillage, électricité et pose du compteur électrique à suivre

Le permis d'aménager pour le lotissement est déposé pour 5 lots (528 à 676 m²) et est en cours d'instruction.

L'estimation des travaux de VRD (Voies et réseaux divers) s'élève à 60 000 €. Les services qui interviendront sont :

- Syndicat d'électrification (SDEER)
- Syndicat des eaux
- Entreprise de TP (A déterminer)
- Employés communaux

Après débat, le Conseil adopte de nommer le futur lotissement du nom précisé sur le plan cadastral « La Martière » et l'accès « Impasse de la Martière »

3 – AUTRES SUJETS ABORDES

a) Délivrance des cartes nationales d'identité (CNI)

Pour obtenir une carte nationale d'identité, les administrés effectuaient jusqu'à présent les formalités dans la mairie de leur lieu de domicile.

La réforme des préfectures intitulée « *Plan Préfectures Nouvelle Génération* » engagée par le ministère de l'Intérieur, induit une évolution des modalités de délivrance des CNI à compter du 1^{er} mars 2017.

Les administrés de Saint-André de Lidon qui voudront faire une carte d'identité, devront aller en mairie de Cozes, Pont l'Abbé d'Arnoult ou Saintes, lieux équipés des dispositifs de sécurité en matière de passeports.

Le traitement sera effectué à Angoulême, au lieu de La Rochelle.

b) Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 24 mars 2014 prévoit le transfert automatique aux EPCI, à compter du 27 mars 2017, de la compétence en matière de PLU. Toutefois, elle prévoit la possibilité de s'opposer au transfert automatique de la compétence si au moins 25% des communes de la CDC représentant au moins 20% de la population s'y opposent, ce qui est le cas selon l'avis des maires au dernier bureau communautaire. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, de refuser la prise de compétence par la Communauté de Communes de Gémozac et de la Saintonge Viticole en matière de PLU.

c) Communication sur le SCOT et notre Plan Local d'Urbanisme

Le SCOT de la Saintonge Romane, prochainement exécutoire, va réduire considérablement les zones constructibles. Il prévoit à l'horizon 2025, 55 constructions nouvelles.

Les administrés, propriétaires de terrains à bâtir, vont prochainement recevoir un courrier les informant des orientations du SCOT et les invitant à prendre contact avec la mairie.

d) Office du tourisme de Cozes

La loi NOTRe prévoit le transfert de compétence au niveau des EPCI. L'office du tourisme de Cozes est donc transféré à la CARA. Cozes veut toutefois créer une association pour promouvoir les produits locaux et par la même de permettre d'y associer Saint-André de Lidon.

SEANCES DES 21 FEVRIER ET 28 MARS 2017 (13 conseillers présents)

La première fut consacrée au vote des comptes administratifs 2016 et la seconde aux votes du budget 2017

1- Les comptes administratifs 2016

	COMMUNE		COMMERCES		CCAS
	Fonct	Invest	Fonct	Invest	Fonct
Recettes	620 533	467 921	5 146	7 061	5 000
Dépenses	575 719	300 949	1 090	4 585	4 388
Résultat 2016	+44 814	+166 972	+4 056	+2 476	+612
Excédent fin 2015	+56 470	/	+10	/	+2 681
Déficit fin 2015	/	-67 099	/	-4 061	/
Situation cumulée	+101 284	+99 873	+4 066	-1 585	+3 293
Déficits restes à réaliser		-1 040	/	/	
Besoin financement		98 833		1 585	
Excédent reporté	101 284	99 873	2 481		3 293

2 – Le Budget 2017

L'élaboration du budget 2017 tient compte d'un contexte difficile :

- La baisse significative des dotations de l'Etat 24 559 € sur la période de 2014 à 2016
- La contribution Etat en 2017 réduite de 50 % par rapport à 2016
- La poursuite des rythmes scolaires pour un coût de 189 € par enfant déduction faite des aides de l'Etat

Nous proposons de compenser par une augmentation raisonnable de notre fiscalité communale en 2017, bien inférieure aux taux médians retenus en 2016 par les communes de notre intercommunalité.

Vote des taxes communales

- Taxe d'habitation = 10,97 %
- Taxe foncière = 12,02 %
- Taxe foncière non bâti = 31,17 %

Budget principal de la Commune

Adoption du budget en équilibre

Fonctionnement = 796 530 € (dont 160 000 € en virement à l'investissement)

Investissement = 334 326 €

FONCTIONNEMENT

Les dépenses se décomposent en un virement en investissement et 636 530 € répartis comme suit	Les recettes sont composées d'un excédent de 101 284 € et de 695 246 € répartis comme suit
- Charges à caractère générale 31,5 %	- Impôts et taxes 52,0 %
- Charges de personnel 42,9 %	- Dotations et participation 25,6 %
- Contingents 14,9 %	- Locations 10,3 %
- Autres charges gestion courante 4,7 %	- Produits de services 5,0 %
- Charges financières 3,2 %	- Travaux en régie 4,2 %
- Divers dotations + except 2,8 %	- Divers 2,9 %

INVESTISSEMENT – Principales opérations

- Aménagement du bourg (Ingénierie)	12 725 €
- Achat de matériel	16 540 €
- Signalétique + mobilier voirie	8 000 €
- Réhabilitation 1 logement 21 rue des Ecoles	30 870 €
- Groupe scolaire	24 000 €
- Réseaux d'eaux pluviales	47 890 €
- Logement n°1 de la Martière	33 336 €
- Logement n°2 de la Martière	21 600 €
- Halte fluviale	5 440 €
- Révision PLU	3 300 €

Budgets annexes

Adoption des budgets en équilibre

	Commerces	CCAS
Fonctionnement	9 530 €	8 550 €
Investissement	5 790 €	

LA MARTIERE... un nouveau quartier, rue des écoles..

Ce projet d'acquisition au cœur du bourg est composé :

de 3 logements,

- 1 logement T3 PMR de 100m2 réhabilité et la création de 2 logements 1 T3 de 75m2 et 1 T4 de 95m2
- 1 lotissement de 5 parcelles d'une contenance entre 428m2 et 676m2 qui a obtenu son permis d'aménager et sera viabilisé courant du troisième trimestre 2017 (réservation possible en mairie)
- Cet ensemble bénéficiera d'un parking de 15 places pour les personnes qui fréquentent le groupe scolaire



ATELIERS PERISCOLAIRES

Au cours de l'année scolaire 2016/2017 le syndicat intercommunal des écoles de Montpellier de Médillan et de Saint André de Lidon (SIVU) a de nouveau proposé aux enfants des ateliers sur le temps périscolaire.

Pour les maternelles, des activités ont été proposées de 16h à 16h45 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Les enfants de notre école élémentaire ont participé chaque semaine à deux ateliers d'une heure trente:

les lundis de 15h20 à 16h50 avec un premier atelier pour les classes de CM1 et CM2

les mardis de 15h20 à 16h50 avec un premier atelier pour les classes de CP CE1 et CE2

et un deuxième atelier pour tous les enfants de l'école les vendredis de 15h20 et 16h50

Bien que ces ateliers ne soient pas obligatoires et que les enfants aient eu la possibilité de rentrer chez eux après la classe, près de 88% d'entre eux ont fait le choix de participer aux activités proposées : Foot - jeux d'équipes et jeux de ballons - activités manuelles pour la préparation du carnaval – atelier jardin – tennis – basket - couture – jeux et parcours d'orientation – fabrication de cerf volants et autres objets volants – atelier de cuisine – danse – jeux de société – percussions – athlétisme – anglais – atelier photo.

Les enfants qui ne souhaitaient pas pratiquer d'activités particulières ont pu tout au long de l'année rejoindre l'espace « Club » où sous surveillance d'un adulte, ils ont eu la possibilité de dessiner, de faire des jeux de société, de lire ou de se reposer.

D'après une récente enquête faite auprès des familles, cette organisation ainsi que les ateliers proposés semblent convenir à la plupart des enfants. Malgré ce bilan positif, nous continuons à rencontrer quelques difficultés avec des enfants perturbateurs. Nous tenons à rappeler que les intervenants chargés des activités périscolaires ont droit au même respect et à la même discipline que pendant les heures scolaires. Les mauvais comportements ne seront pas tolérés et pourront aboutir à l'exclusion des activités.

La mise en place de ces APE a représenté en 2016 un coût total de 294€ par enfant. Déduction faite des aides de l'état (90 €) et de la participation des parents (15€) il reste 189€ à charge de la commune.

L'organisation pour la prochaine année scolaire 2017/2018 devrait être sensiblement la même, à moins que de nouvelles directives soient mises en place avec le changement de gouvernement....





Le téléthon lidonnais des 3 & 4 décembre 2016



Le CCAS : Agnès, Dominique, Francis, Alberte, Isabelle, Steve, a organisé et animé avec l'aide des associations de la commune, principalement l'USL, le Téléthon Lidonnais.

Samedi 3 de 14h30 jusqu'à tard dans la nuit grands et petits ont participé à de nombreux jeux et animations.

Le lendemain, marcheurs, coureurs et cyclistes ont pris le relais. Les enfants ont fait des balades en poney et ont proposé un spectacle de danse. Un tournoi de tennis de table a clôturé la journée.

Froid? Faim ou soif? Gaufres, crêpes, soupes et vin chaud, galette charentaise ont agrémentés ces 2 jours.

2 tombolas ont été organisées.

Le CCAS a ainsi récolté près de 1500€ soit plus d'1 euro par habitant, qui ont été remis à Nicole PAVIE responsable régionale de l'AFM TELETHON.

Week-end de partage et d'amitié pour une noble cause que l'équipe a décidé, à l'unanimité, de reconduire **les samedi 9 & dimanche 10 décembre 2017.**





Mission du C.C.A.S :

« Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. » (Code de l'Action Sociale et des Familles).

Le rôle d'un CCAS ne se limite pas à attribuer des aides aux personnes en difficulté, il est aussi d'avoir une écoute attentive aux problématiques rencontrées par les habitants dans leur quotidien. Cela signifie qu'il faut développer les partenariats et travailler en réseau avec les différents acteurs qui oeuvrent dans le domaine du social.

Les administrateurs du CCAS :

Président : A. PUYON

Vice-présidente : D. DEWOST

Membres :

A. HENNIQUAU

C. HURTADO

J. ROUX

V. RAGONNAUD

Membres extérieurs :

A. PUIRAVEAU

I. SAINT GERMAIN

S. BURRY

F. YEPES

Ressources du CCAS :

Le CCAS a comme seule ressource la subvention versée par la mairie, elle s'élève à 5.000€ pour 2017

Repas des aînés du dimanche 5 février

Le dimanche 5 février devait être symbole de fête et de convivialité autour d'un repas fin et d'une animation entraînante et dynamique ... hélas tempêtes Leiv puis Marcel obligent, sans électricité donc sans chauffage dans la salle des fêtes, nous avons été forcés, bien à contre cœur, d'annuler le repas. Malheureusement les contraintes budgétaires ne nous permettent pas d'organiser cette année un autre repas car nous avons dû honorer les factures du repas commandé. Seule la distribution de paniers le samedi matin a pu être maintenue sans problèmes et nous a permis d'échanger un peu avec les personnes empêchées pour maladie ou handicap.

Espérons que la météo de 2018 nous permettra de fêter nos aînés dignement et de compenser le défaut de 2017 !!!

Bourse à l'enfance (dimanche 27 août)

Pour la 3^e année le CCAS organise la Bourse à l'enfance dans le centre bourg. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire gratuitement en mairie ou en envoyant un courriel à :

ccas.saintandredelidon@laposte.net.

Liste des personnes isolées et fragilisées

Le CCAS est en train de mettre au point une liste non exhaustive de toutes les personnes de la commune qui peuvent présenter une fragilité de par leur âge, leur infirmité, handicap ou maladie, ou leur isolement. Cette liste a pour objet d'être plus attentif ou vigilant vis-à-vis de ces personnes lors de survenue de périodes de grand froid, canicule, tempête ou autre. Cette liste ne sera pas diffusée et restera confidentielle.

Aide aux voyages scolaires des collégiens

Le CCAS va consacrer une ligne budgétaire pour aider les familles en difficulté à envoyer en voyage scolaire leurs enfants scolarisés au collège de Gémozac. Cette aide (limitée) sera soumise à étude des conditions financières des familles.

Si vous pensez être concerné, faites-vous connaître en mairie, auprès du CCAS ou par courriel à : ccas.saintandredelidon@laposte.net.

Téléthon 2017

Fort de son succès pour une première, le CCAS, la commune, les associations et toutes les bonnes volontés s'engagent à nouveau pour le téléthon 2017 sous la coordination de Francis YEPES. Les dates retenues sont le samedi 9 et le dimanche 10 décembre. Si vous souhaitez participer faites-vous connaître en mairie ou auprès du CCAS. Plus d'informations prochainement.

La Délégation Territoriale Saintes-Vals de Saintonge,

c'est une équipe qualifiée pour accompagner sur les questions relatives à :

- La Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- L'insertion (RSA)
- Le logement
- L'autonomie
- L'enfance et la famille

A Gémovac, ce sont des assistantes sociales, des médecins qui vous rencontrent au

Centre Médico Social 17 rue du Maréchal Foch

en prenant rendez-vous au 05 46 97 54 17.

Si vous avez plus de 60 ans, le **Centre d'Information et de Coordination, (CLIC Saintonge Romane)**

vous informe sur :

- Les aides financières
- Le soutien à domicile
- Les formes d'hébergement
- L'accès aux loisirs
- Le transport

Vous pouvez obtenir plus de renseignements auprès de la

Délégation Territoriale de la Saintonge Romane

31 rue de l'Alma à Saintes

du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.

Vous pouvez aussi appeler **Séniors Info Charente Maritime**
au 09 70 82 12 13 (prix d'un appel local).

La semaine bleue organisée par les **CLICs** se déroulera du 2 au 7 octobre. Elle a pour objectif de créer du lien social entre les générations en proposant des animations pour tout public (ateliers, portes ouvertes, conférences-débats, etc.).

GROUPE SCOLAIRE INSCRIPTIONS

Pour la rentrée de septembre 2017

Les nouvelles familles sont invitées à prendre rendez-vous pour inscrire leur(s) enfant(s)

Entre le 5 mai et le 6 juin (si possible)

L'admission se fait auprès du directeur ou de la directrice de l'école sur présentation des documents suivants :

- Certificat d'inscription délivré par le Maire de la commune où est situé le domicile parental
- Livret de famille
- Carnet de santé
- Certificat de radiation

Ecole élémentaire (CP,CE1,CE2,CM1,CM2)

SAINT ANDRE DE LIDON Tél. 05 46 90 05 16

Ecole maternelle

Toute petite section (enfant né en 2015)

Petite section (né en 2014)

Moyenne section (né en 2013)

Grande section (né en 2012)

MONTPELLIER

DE MEDILLAN

Tél 05 46 91 64 64



Tarifs de location des salles*

*DU 1 AVRIL AU 31 OCTOBRE (gratuite pour les associations communales)

Forfait Week-End	SALLE DES FETES	SALLE DES ASSOCIATIONS	Ménage non fait 30€	Pour tout autre Demande Consulter la Mairie 05 46 90 08 15
Habitants de Saint-André	100€	50€		
Hors commune	180€	80€		
Caution	500€	150€		



Salle des associations



Une cuisine fonctionnelle



Un espace scénique équipé



Salle des Fêtes

Retour en images ...



Dimanche 6 novembre, rires et bonne humeur grâce à la troupe des KABOTIN'S de Meursac qui a donné une représentation de la pièce « Agence sans risque », suivie d'un pot offert par la municipalité.



Emouvante cérémonie du 11 novembre cette année... Après les traditionnels discours et dépôt de gerbe rendant hommage aux disparus de la 1ère guerre mondiale, Gérard TALAZAC lut le texte qui suit :

Thomas GIRAUDEAU est né en 1895 à l'hospice de Rochefort. Officiellement, son père est Auguste GIRAUDEAU, mais celui-ci a quitté la France, vit en Amérique depuis 6 ans et ne peut donc pas être le père de Thomas.

Sa mère, de mauvaise moralité, a déjà 3 enfants à charge et ne veut pas d'un quatrième. Alors elle abandonne Thomas à l'Assistance Sociale qui le place dans une famille d'accueil : La famille HILLAIRET de Grézac. Il y restera jusqu'à l'âge de 11 ans et n'y sera pas heu-

reux. Il est mal vêtu, mal nourri, souvent malade. Parfois, à l'école, l'enfant est victime de malaise et tombe d'inanition, obligeant l'instituteur à le renvoyer.

Le Docteur BLANDIN de Mortagne, informé de l'état déplorable de l'enfant, le retire de la famille HILLAIRET et le place chez les GAUDIN, métayers au village de chez Viguiard, commune de St André. Mieux traité, il fréquente l'école jusqu'à l'âge de 13 ans puis est embauché comme domestique par GAUDIN, jusqu'à sa majorité.

Devenu majeur, une nouvelle vie s'offre à GIRAUDEAU. Hélas ! La France est en guerre et a besoin de soldats. Le conseil de révision, bien que reconnaissant son état de faiblesse, déclare GIRAUDEAU "bon pour le service".

Le 8 septembre 1915 il est incorporé au 9^{ème} RI à Agen. Il est ensuite muté au 159^{ème} RI de Briançon, puis au 416^{ème} puis au 413^{ème} avec lequel il participe au combat de Locres, à la frontière franco-belge. En ce lieu les allemands attaquent violemment et tentent une percée, mais les troupes franco-britanniques résistent, au prix de lourdes pertes. La 7^{ème} compagnie, celle de GIRAUDEAU, est anéantie.

Le 25 avril 1918 au soir, GIRAUDEAU manque à l'appel, disparu comme beaucoup de ses camarades de combat. Qu'est devenu GIRAUDEAU ? Pulvérisé par un obus allemand ? Enseveli dans une tranchée ? Prisonnier des allemands ? Déserteur ? Prudente, l'administration temporisa et ce n'est que le 4 mai 1923 que le tribunal civil de Saintes déclara GIRAUDEAU officiellement disparu le 25 avril 1918 à Locres en Belgique, et mort pour la France.

"Mort pour la France" : Voilà une mention qui vaudrait à GIRAUDEAU d'avoir son nom gravé sur le monument aux morts de St André, à côté des 39 autres soldats. Hélas ! Lorsque le décès de GIRAUDEAU est officialisé, en 1923, la guerre est finie depuis 5 ans et le monument aux morts est déjà érigé sur la place du marché. Certes, il y a de la place pour inscrire un 40^{ème} nom, mais, en 1923, qui se soucie de GIRAUDEAU ? Il n'a pas de famille et son ancien patron, Adolphe GAUDIN, est lui aussi mort à la guerre.

Alors pour GIRAUDEAU commence une longue période d'oubli, comme une seconde disparition, pendant près d'un siècle.

Le regain d'intérêt suscité par la célébration du centenaire de la Grande Guerre, et quelques recherches effectuées dans les archives de la Mairie, ont mis fin à l'oubli de GIRAUDEAU. La municipalité de St André a souhaité réparer cette injustice et fait inscrire son nom sur le monument aux morts. Ainsi, pour chaque 11 novembre à venir, on se souviendra que Thomas GIRAUDEAU est "mort pour la France".



Retour en images

Rallye Haute Saintonge Classic
passage au Chaillaud le 19 novembre



Les vœux de monsieur le maire le 7 janvier.
Présentation des nouveaux habitants

Le dragon du carnaval des ateliers
périscolaires défilant le 10 février



La troupe de théâtre DEL'ARCES après la représentation de 2 pièces
le samedi 18 mars à la salle des fêtes

« Jeux en Famille »
Après-midi détente proposée par la municipalité le 5 mars



123 Licenciés !!!

Ce chiffre n'a rien à voir avec la morosité du marché de l'emploi, il représente le nombre de membres de L'union Sportive Lidonnaise pour la saison 2016-2017. Forte de cet effectif, l'association a pu engager cette année encore des équipes au sein de plusieurs catégories des championnats de la Charente Maritime.

Equipes	Séniors A	Séniors B	Vétérans	U13 (moins de 13ans)	U11 (moins de 11ans)	U9 (moins de 9ans)	U7 (moins de 7ans)
Responsable	Raphaël MAZ	Gaylord RAUTUREAU	Julien ROUX	Steve ROMAIN	Antoine LAMOTTE	Steve ROMAIN	Willy BONY
Championnat	4 ^e Division Match le dimanche 15h00	4 ^e Division Match le dimanche 15h00	Champ. Vétérans Match le vendredi Soir 20h00	Champ. U13 Match le samedi Matin 10h30	Champ. U13 Match le samedi Matin 10h30	Plateau le samedi Après-midi 14h00	Plateau le samedi Après-midi 14h00

Ces équipes jouent les tous premiers rôles dans leur championnat respectif. Les résultats suivent cet élan. L'équipe première est assurée de la montée en division supérieure, les U13 et les U11 sont en tête de leur poule.

Leurs efforts récompensent les entraîneurs, éducateurs, et dirigeants du club, tous bénévoles, contrairement aux clubs voisins. Le bilan sportif est à la hauteur des attentes du Président, Yohann GIRAUD, du bureau et des supporters.

La vie du club est également riche d'événements (*Déplacement des enfants aux Girondins, repas de cohésion des seniors, repas vétérans au club house, barbecues et troisième mi-temps régulières*).



L'association a organisé plusieurs concours de belote, a participé au Téléthon Lidonnais, prépare déjà le tournoi sixte du 25 juin et le repas communal du 13 juillet. D'autres actions et animations sont envisagées.

La hausse des prélèvements des autorités de tutelle (District et Ligue) et les frais induits par le nombre de membres vont contraindre le bureau à augmenter le prix des licences qui reste à ce jour le plus bas (*50 € pour les adultes, 30 € pour les enfants*) des clubs environnants (*ex : 80 €/enfants à Cozes ou Gémovac*). La

volonté des dirigeants reste que notre sport puisse être accessible au plus grand nombre dans le respect des possibilités financières de chacun.

Le point fort de l'association est sans conteste son école de football. Avec un effectif d'une soixantaine de garçons et filles de Saint André et des communes voisines, l'école de foot rencontre un vif succès dopé par l'investissement et la passion du nouvel éducateur Steve ROMAIN.



Il est d'ores et déjà prévu la création d'une équipe U15 pour la saison 2017-2018 avec à sa tête Guillaume BOUYER, joueur exemplaire de l'équipe première.

Un LOTO sera organisé le 14 octobre 2017 à la salle des fêtes de Cravans. Les concours de belote qui ont trouvé leur public seront pérennisés. De nouvelles actions pourront être proposées dans le but de financer l'action du club et de dynamiser la vie communale.

La recherche de nouveaux sponsors sera également poursuivie. Elle est la mission de chaque membre et non du seul Président.

Merci à tous de votre soutien et de vos encouragements dans cette aventure lidonnaise.

Nos rendez-vous :

09/06/2017 : Assemblée générale 19h30 au club house

25/06/2017 : Tournoi sixte séniors avec match U13 en lever de rideau de la finale

13/07/2017 : Repas champêtre animé avec bal et feu d'artifices au stade

14/10/2017 : Loto de l'USL à la salle des fêtes de Cravans



JEUDI 13 JUILLET 2017



Repas champêtre



L'UNION SPORTIVE LIDONNAISE vous propose :

MELON/PINEAU
FAUX FILET FRITES
FROMAGE
DESSERT
Boissons en sus

15€

10€ pour les
enfants
de - 12 ans

REPAS SOUS TIVOLI au STADE
Animation par les BANDAS GIRONDINES



Réservation obligatoire au 05 46 90 08 15
ou 06 64 76 37 30

Suivi d'un FEU D'ARTIFICE et d'un BAL offert par la Municipalité



L'ACCA, sous l'actuelle présidence de Daniel MASSIEU est la plus ancienne et l'une des plus importantes associations de la commune, elle compte à ce jour 103 adhérents.

Durant la période de chasse, commencée cette année, avec l'ouverture le 11 septembre 2016 et qui se termina le 28 février dernier, l'ACCA a organisé :

- 7 lâchers de gibiers : soit 420 faisans et 260 perdreaux ainsi que de nombreuses battues de régulation des espèces dites nuisibles (corbeaux, renards, fouines, etc).
Toute l'année, les personnes mandatées ou les piégeurs agréés chassent les ragon-dins.

Le 11 mars dernier, 2ème samedi de mars (comme chaque année!) elle organisa une chasse à courre au cerf avec le rallye Saint-Louis, équipage de grande vénerie. 165 personnes participèrent au petit déjeuner. Les chasseurs se retrouvèrent ensuite au point de rassemblement, la ferme de « La Garde », où Eric BON,



propriétaire des lieux leur réserva un accueil chaleureux. Une longue traque commença, qui permit de ramener un beau cerf superbement coiffé de 10 cors. Chasseurs, suiveurs, amis se retrouvèrent pour le pot de fin de chasse à la ferme de « La Garde ».

Le traditionnel repas dansant qui marque aussi la fin de la période de chasse se tint en soirée à la salle des fêtes de Cravans. 120 participants s'en réjouirent jusque tard dans la nuit. Hélas! déplore le Président, peu d'adhérents présents.

- L'ACCA organise aussi, sur inscriptions, 2 sorties en parcs privés et clôturés, afin de chasser le sanglier.
- Son assemblée générale se tiendra le 2 juin prochain à la salle des fêtes, à partir de 18h.



Samedi 17 juin à partir de 20h au Stade REPAS CHAMPETRE sous tivolì

Entrée
Grillades Entrecôte ou Sanglier
Fromage Dessert
1/4 vin et café*

20€

Enfants moins
de 10 ans 10€

**Embrasement
du feu de St Jean**

**Bal animé par
« Coucher de
Soleil »**

*apportez vos couverts



Renseignements
et
Réservations :
05 46 94 51 05
ou
06 12 50 37 46



OLYMPIADES



Montpellier de Médillan
25 juin 2017, à partir de 11h,
venez vous affronter
sur différentes
activités sportives!
Tous les participants
seront récompensés
REPAS BURGER pour les
champions à midi

1 juillet 2017
Salle des Fêtes Saint André
SOIREE PRIVEE animée par
DJ TRINITEK
De 20h à minuit
(uniquement sur invitation)
Réservée aux collégiens et
lycéens (pas de parents!)
Buffet gratuit à volonté



LE MUSEE D'HIER et d'AVANT-HIER

Maison du Patrimoine Rue du Chanoine Tonnellier
SAINT ANDRE DE LIDON

**Entrée
gratuite**



Le musée sera **exceptionnellement ouvert**
le mardi 8 août 2017 à partir de 20h30
ainsi que les 16 & 17 septembre
pendant les journées du patrimoine
Il est habituellement ouvert le matin pendant les jours fériés
et à l'occasion des festivités dans la commune
Il peut être visité en prenant rendez-vous au
05 46 90 09 49 ou au 05 46 98 14 86

SAINT ANDRE DE LIDON MARDI 8 AOÛT

Visite et
Spectacle
GRATUITS

**VISITE
DU
SOIR**
Organisée par

Pays de 
Saintonge
▲ romane

A la tombée de la nuit,
Frédéric CHASSEBOEUF,
historien de l'art et
guide conférencier conduira les
visiteurs à la découverte du
Château de La Motte (17ème)*
puis du patrimoine du village,
l'église et le musée.

*extérieurs seulement, rendez-vous à
20h30, parking balisé avant l'entrée du
château



A 22h30, dans **le jardin de la cour de la Mairie**, le trio Swing'n Zazou qui marie
fantaisie de la chanson française et énergie débordante du swing américain,
donnera un concert.

trio
SWING N' ZAZOU



Rando de l'Aillet Le 1er mai

Organisée par l'**A S C lidonnaise**
sur le territoire de la commune de St André de Lidon,
ouverte à tout public.



6€

8h00 Accueil et inscriptions (**café, thé et biscuits**).
8h30 à 9h00 Départ pour la randonnée (rythme libre),
circuit de 10 kms balisé et sécurisé.
Sur le parcours, pause casse-croûte. (**grillon avec aillet
sur pain grillé, fromage, pâtisserie et boissons**)
A l'arrivée, retrouvailles autour du verre de l'amitié

Inscriptions :

Françoise LAVEN 05 46 92 97 56
Jean-François FRELON 05 46 92 64 82
Courriel : asclidonnaise@gmail.com

Brocante

DIMANCHE 4 JUIN 2017



Organisée par le Tennis
Canoë Kayak lidonnais



Restauration et
Buvette
sur place

SAINT ANDRE DE LIDON (au coeur du village)

1€ le mètre

(5m minimum pour un véhicule léger-8m pour un camping car)

Renseignements et réservations :

06 74 64 80 45 ou par mail eussiglio@prolians.eu

CONCOURS PHOTO

du 1 avril au 14 juillet

« **La nature en Charente Maritime** »

organisé par le **CLUB PHOTO NATURE**

de Saint André de Lidon



Ouvert à tous

2 photos maximum format A4 par concurrent
Prix pour les premiers

Inscriptions et renseignements au
06 11 81 38 84 ou à
clubphotonaturesadl@gmail.com

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine
L'ASSOCIATION DU MUSEE D'HIER ET D'AVANT-HIER
propose une EXPOSITION sur le thème

LES FETES D'AUTREFOIS à SAINT ANDRE



SALLE DES ASSOCIATIONS

Samedi 16 & dimanche 17 septembre 2017

Si vous êtes en possession de photos ou documents,
témoignant de ces frairies,
merci de contacter

Gérard TALAZAC 05 46 90 09 49

Agenda des Manifestations

Dates & Horaires	Organisateurs	Types de manifestations	Lieux	Renseignements & Réservations
Lundi 1er mai à part 8h30	Association Sportive et Culturelle lidonnaise	Randonnée pédestre Tarif 6€	Parcours 10 kms	05 46 92 97 56 05 46 92 64 82
Samedi 13 mai entre 14h30 et 15h	A.P.O.GE Boucles de Printemps	Course cycliste	Traversée du bourg et villages	www.apogecycliste.fr
Dimanche 21 mai à partir de 10h	Société de Battages Meursacaise	Rallye en tracteurs anciens	Défilé dans le bourg Berges de la Seudre	Mairie 05 46 90 08 15
Dimanche 4 juin toute la journée	Association Tennis/Canoë-Kayak	Brocante	Centre Bourg	06 74 64 80 45
Samedi 17 juin à partir de 19h30	A C C A	Fête de la Saint-Jean Repas champêtre Bal Feu de la Saint Jean	Stade	Daniel MASSIEU 06 12 50 37 46
Samedi 24 juin à partir de 9h00	U S L	Tournois de Sixte	Stade	Yohann GIRAUD 06 76 38 85 94
Dimanche 25 juin à partir de 11h00	Drôles2Mômes	Fête des enfants	Montpellier de Médillan Salle des fêtes	droles2momes@yahoo.fr
Samedi 1 juillet à partir de 20h	Drôles2Mômes	Bal des ados	Salle des Fêtes	droles2momes@yahoo.fr
Jeudi 13 juillet à partir de 19h30	U S L et Mairie	Repas Champêtre Bandas Feu d'artifice et Bal populaire	Stade	Yohann GIRAUD 06 76 38 85 94
Mardi 8 août à partir de 20h30	Pays de Saintonge Romane	Visite du Soir Concert cour jardin mairie	Château de La Motte Bourg, Eglise et Musée	Pays de Saintonge Romane 05 46 97 22 96
Dimanche 27 août toute la journée	Mairie et CCAS	Bourse à l'Enfance	Salle des Fêtes	Mairie 05 46 90 08 15 D. Dewost 06 11 81 38 84
Dimanche 10 septembre à partir de 10h	Association Art et Culture De loisir	Les Grands Livres Animation « Les Mingos »	Salle des associations	Jacques ONILLON Mairie 05 46 90 08 15
Samedi 16 et dimanche 17 septembre à partir de 10h	Association du musée d'Hier et d'Avant-Hier	Exposition « Les Fêtes du Passé » dans le cadre des Journées du Patrimoine	Salle des Fêtes	Gérard TALAZAC 05 46 90 09 49
Samedi 16 et dim 17 septembre à partir de 10h	Club Photo Nature	Exposition Concours Photo	Salle des associations	Mairie 05 46 90 08 15 D. Dewost 06 11 81 38 84
Samedi 23 septembre à partir de 9h00	Mairie	Opération « Nettoyons la nature »	RV Place du Champ de Foire	Mairie 05 46 90 08 15 D. Dewost 06 11 81 38 84

Association « ART & CULTURE de LOISIR » : LA FETE DES GRANDS LIVRES



Le mot du Président : Notre association s'est créée le 4 octobre 2016 suite à une séparation avec l'association sportive et culturelle. Le groupe de 10 dentellières aux fuseaux en est la partie dominante, 4 autres personnes élaborent le Grand Livre de Saint André. Il représente la vie de notre commune. Depuis 6 ans, nous racontons des faits, sur des personnages, la géographie, l'histoire, les modifications, la vie quoi! Chaque texte est illustré de photos et d'images.

Le dimanche **10 septembre 2017**, l'association Patrimoine Vivant entre Terres et Estuaires organise avec le concours de la municipalité et notre association, la **FETE DES GRANDS LIVRES**. Elle se déroulera dans la cour de la salle des associations. 10 communes seront représentées.

Je vous invite à lire, écouter une nouvelle histoire de notre patrimoine.

Ouvert de 10h à 18h Lecture des livres de 14 à 18h

Exposition (dentelles aux fuseaux), vente de livres, animations

Entrée gratuite

Le président Jacques ONILLON

BOURSE



À L'ENFANCE

Dimanche 27 août 2017

De 9h00 à 18h00

SAINT ANDRE DE LIDON

Centre bourg et salle des Fêtes



Inscription

gratuite

Mairie de

St André

de Lidon -

05 46 90 08 15

Organisation:

CCAS

